

Voici comment M. d'Argenson raconte ces événements dans une lettre adressée au ministre, le 5 septembre 1658, après avoir parlé d'une escarmouche qui avait eu lieu à Montréal : "Le second avantage est aux Trois-Rivières d'une autre nation appelée Onoyotcheronon. On avait permis à quelques Français d'aller en chasse, avec ordre de découvrir, ce qu'ils firent, et aperçurent la piste de plusieurs Sauvages, et ensuite les Sauvages mêmes. On leur cria ce qu'ils venaient faire. Ils dirent qu'ils venaient en guerre. On les invita à quitter cet esprit et de s'en venir aux Trois-Rivieres. Ils ne voulaient jamais, à moins que d'otages, ce qui s'exécuta. Mais comme c'était ceux qui avaient tué, au printemps, trois des nôtres à Montréal et trois autres (1) aux Trois-Rivières, M. de la Potherie, que j'y établis pour commander en ce poste, donna ordre qu'en ramenant les otages on s'en saisit. Eux, de leur côté, avaient, selon les apparences, le même dessein. Ainsi, comme ils étaient préparés, on en voulut saisir—ce qui réussit—mais on essuya beaucoup de feu. Un seul des nôtres fut blessé et trois des leurs tués et cinq prisonniers dont deux blessés. On en a envoyé un pour rassurer leur nation de la vie des cinq, s'ils pensent à la paix, dont nous attendons les réponses, aussi bien que des premiers envoyés." Un peu plus loin, il dit : "Hier, il nous arriva à Québec une chaloupe des Trois-Rivières, qui amenait sept Iroquois qui étaient venus savoir des nouvelles et insensiblement se trouvèrent engagés. Il y en a un fort considérable, mais eûmes grande peine à les débarquer, à cause de nos Sauvages qui les voulaient tuer. Il fallut mettre tout le monde sous les armes et Notre-Seigneur nous démêla de ce pas aussi fâcheux qu'il s'en puisse voir, car j'avais à faire à des bêtes animées ; je ne débiterai cette nouvelle qu'à vous seul, vous en ferez part s'il vous plaît. Nous n'avons pas encore résolu ce que nous en ferons, sinon que je prétends en envoyer deux dans leur pays pour tâcher de retirer deux Français (2) qu'ils ont pris." Outre le style, cette lettre offre des curiosités d'orthographe que nous ne reproduisons pas.

La *Grande-Cuillère*, (car le "captif considérable," c'était lui) adressa au gouverneur-général un pompeux discours pour lui témoigner du désir qu'avaient ses compatriotes de vivre en paix avec tout le monde. M. d'Argenson, lui reprochant les trahisons continuelles des Iroquois, promit néanmoins de conclure un traité solennel, si les cantons envoyaient une délégation dans ce but. "Le lieu du conseil sera les Trois-Rivières, dit-il, où les ambassa-

(1) Joliette, Fouquet et Christophle.

(2) Joliette et Christophle ; Fouquet était mort.